Subject	Ref. N°	Page
CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT		1 / 5

Requested by	Department
Service ACHATS	Operations

Revision n°	Date	Approved by
0	03/01/2025	Direction

Traduction de courtoisie : en cas de divergence, le texte italien fait foi.

SOMMAIRE

1. CHAMP D'APPLICATION 2

2. FORMATION DU CONTRAT 2

3. POIDS – DOCUMENTS TECHNIQUES – SOUS-TRAITANCE 2

3.1 Plans ou informations techniques de Cela srl. 2

3.2 Accord de confidentialité 2

3.3 Sous-traitance 2

4. GARANTIE 2

4.1 Conformité des produits 2

4.2 Durée 2

4.3 Réclamations 3

4.4 Recours 3

5. ESSAIS DE RÉCEPTION, CERTIFICATIONS ET SPÉCIFICATIONS DES MATÉRIAUX 3

5.1 Essais de réception internes et externes 3

5.2 Spécifications des matériaux 3

5.3 Certificat d'essai, certificat matière 3

6. NORMES TECHNIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE 4

7. LIVRAISON 4

7.1 Point de départ du délai de livraison 4

7.2 Obligations du fournisseur 4

7.3 Pénalités de retard de livraison 4

7.4 Empêchements indépendants de la volonté des parties 4

8. PRIX – PAIEMENTS 4

8.1 Prix et paiements 4

8.2 Retards de paiement 4

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ 5

10. DROIT APPLICABLE – TRIBUNAL COMPÉTENT 5

CELA S.r.l. Società Unipersonale
Sede Legale: Via Treviso, 36 | 10144 TORINO (TO) Italia
Sede Ammin. e Operativa: Via Iseo 5-7-9 | 25045 CASTEGNATO (BS) Italia
Sede certificata ISO 9001:2015
Tel. +39 030 9884084 | E-Mail: info@cela.it
P.IVA e Cod. Fisc. e Reg. Imprese di Torino 10073480013
Cap. Sociale € 1.593.140,88 i.v. | REA CCIAA di Torino n°1103417

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales régissent tous les contrats actuels et futurs entre les parties et sont réputées acceptées sans aucune réserve ; sauf dérogations convenues par écrit, les présentes conditions continueront de s'appliquer dans les parties non dérogées. Les éventuelles conditions générales du fournisseur ne s'appliqueront pas aux relations futures entre les parties, sauf si elles ont été expressément acceptées par écrit. La référence à d'éventuelles conditions de livraison (Ex works, Fob, cif, etc.) s'entendra faite aux Incoterms, éd. 2010, de la Chambre de Commerce Internationale et à leurs modifications et compléments ultérieurs.

2. FORMATION DU CONTRAT

L'acceptation par le fournisseur de la commande de Cela srl entraîne l'application des présentes conditions générales au contrat d'achat, y compris lorsque l'acceptation résulte de la simple exécution du contrat.

La commande de Cela srl n'est considérée comme ferme et irrévocable que si elle est passée par écrit.

3. POIDS – DOCUMENTS TECHNIQUES – SOUS-TRAITANCE

3.1 Plans ou informations techniques de Cela srl

Les plans ou les informations techniques de Cela srl émis avant ou après la conclusion du contrat demeurent la propriété exclusive de Cela srl, dans la mesure où ils se rapportent à un brevet ou à un autre droit de propriété industrielle ou intellectuelle de l'acheteur ; ces plans, documents ou informations techniques ne pourront être ni utilisés par le fournisseur, ni copiés, reproduits, transmis ou communiqués à des tiers sans le consentement écrit de l'acheteur.

3.2 Accord de confidentialité

Sur demande écrite spécifique de Cela, le FOURNISSEUR s'engage à signer un accord de confidentialité.

3.3 Sous-traitance

Le fournisseur peut sous-traiter la fabrication du produit ou la prestation du service, en tout ou en partie, à condition de notifier à Cela le ou les sous-traitants choisis et que Cela les ait préalablement approuvés. En tout état de cause, l'approbation de Cela ne dégage le FOURNISSEUR d'aucune de ses obligations, notamment en matière de conception, de qualité, de fabrication, de délais de livraison et de garanties.

4. GARANTIE

4.1 Conformité des produits

Le fournisseur doit garantir les produits contre tout défaut de fabrication et de matière. Il doit certifier que l'objet de la fourniture est neuf et conforme aux spécifications de la commande.

4.2 Durée

Sauf disposition expresse contraire, la garantie a une durée de douze mois à compter de la date de livraison. La garantie sur les parties mécaniques structurelles ou sur les vices cachés doit être de dix ans. Par vices cachés, on entend les défauts intrinsèques qui ne peuvent être décelés lors d'une inspection normalement effectuée par la partie acheteuse et qui rendent le produit impropre à l'usage auquel il est destiné.

4.3 Réclamations

Le fournisseur est tenu de vérifier la conformité des produits et l'absence de vices. L'acheteur devra dénoncer par écrit les éventuels vices ou défauts de conformité au moyen d'un procès-verbal de non-conformité prévu à cet effet, en indiquant de manière détaillée les vices ou les non-conformités contestés.

4.4 Recours

À la suite d'une dénonciation régulière, effectuée conformément au présent article, Cela se réserve le droit :

1. d'exiger gratuitement du vendeur des produits conformes à ce qui a été convenu. La réparation ou le remplacement doit être effectué entièrement à ses frais (emballage, livraison sur site). Les produits non conformes seront restitués au vendeur ;
2. de demander la reprise gratuite des produits non conformes ;
3. de demander au fournisseur de recréditer un montant égal à celui que Cela aurait déjà payé pour les produits défectueux.

Si, après avoir été dûment averti par Cela, le FOURNISSEUR n'est pas en mesure d'exécuter en urgence les travaux demandés, Cela se réserve le droit d'exécuter elle-même les travaux ou de les faire exécuter par une société extérieure aux frais du FOURNISSEUR.

Après une réparation ou un remplacement sous garantie, le composant concerné doit bénéficier d'une garantie d'une durée égale à la garantie initiale.

5. ESSAIS DE RÉCEPTION, CERTIFICATIONS ET SPÉCIFICATIONS DES MATÉRIAUX

5.1 Essais de réception internes et externes

Les essais de réception seront expressément convenus lors de la conclusion du contrat ou de la commande, de même que leurs modalités d'exécution et les résultats à atteindre. Sauf convention contraire, le fournisseur procédera en tout état de cause à l'essai de réception interne des produits par son propre personnel, sans la présence d'aucun représentant de l'acheteur, et lui transmettra les résultats des essais effectués.

Lorsque cela a été convenu, il sera procédé à des essais de réception externes, dans l'établissement du fournisseur, en présence de représentants de l'acheteur et/ou des organismes de contrôle désignés. En cas de résultat positif de l'essai, la documentation correspondante sera établie. En cas de résultat négatif de l'essai, le FOURNISSEUR devra effectuer les opérations nécessaires pour garantir la conformité selon un programme établi avec CELA, sans avoir droit à une augmentation de prix ni à une compensation de quelque nature que ce soit.

5.2 Spécifications des matériaux

Le matériel fourni devra être conforme aux spécifications fournies par Cela et émises avec la commande et la documentation technique de référence, ainsi qu'aux éventuelles révisions ultérieures acceptées par le fournisseur. Le fournisseur, en sa qualité d'expert dans son domaine, doit notifier par écrit à Cela les éventuelles réserves dans son offre et contrôler les documents et les informations fournis par Cela avant d'entreprendre toute action concernant la commande.

5.3 Certificat d'essai, certificat matière, qualifications et certifications

Le certificat matière, le certificat d'essai, lorsqu'il est prévu, et les documents relatifs à la traçabilité des produits sont considérés comme faisant partie intégrante de la commande. Lorsqu'elles sont prévues, les qualifications du personnel, les qualifications des procédés et les certifications de l'entreprise sont considérées comme faisant partie intégrante de la commande. Le fournisseur s'engage à tenir à disposition la documentation prévue pendant une période de dix ans à compter de l'exécution des commandes.

6. NORMES TECHNIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE

En ce qui concerne les caractéristiques des produits, il est fait application de la législation et des normes techniques en vigueur en Italie. En cas de restrictions réglementaires concernant l'utilisation des produits dans les pays de destination, le fournisseur devra communiquer à Cela les dispositions applicables et remettre, avec le produit, la documentation nécessaire à son utilisation et à son transport.

Cela srl se réserve la faculté de demander réparation des éventuels dommages aux personnes ou aux biens résultant de défauts des produits fournis et directement imputables au fournisseur.

7. LIVRAISON

7.1 Point de départ du délai de livraison

Le délai de livraison indiqué dans la commande, sauf modification par écrit, engage le fournisseur et son non-respect peut entraîner, lorsque cela est prévu, le paiement de pénalités. Si Cela srl, à une date postérieure à la commande, doit communiquer et/ou fournir des instructions de fabrication, des données techniques ou d'autres instructions pour la préparation des produits, ou demande des modifications pendant l'exécution de la commande, la nouvelle date de livraison sera convenue par écrit.

7.2 Obligations du fournisseur

Le fournisseur est tenu de mettre à la disposition de Cela les produits commandés dans les délais et aux lieux convenus. Cela a la faculté d'accepter d'éventuelles livraisons partielles ainsi que des produits livrés après la date de livraison fixée.

7.3 Pénalités de retard de livraison

En cas de non-respect de la date de livraison, Cela se réserve le droit d'appliquer une pénalité de 1 % du prix de la fourniture par semaine de retard écoulée, dans la limite de 10 %.

7.4 Empêchements indépendants de la volonté des parties

Le délai de livraison pourra être prorogé, d'un commun accord entre les parties, d'une période égale à la durée de l'empêchement, en cas de survenance de causes indépendantes de la volonté du fournisseur et de l'acheteur, telles que grèves de toute nature, incendies, inondations, manque de force motrice et autres empêchements indépendants de la volonté des parties rendant temporairement impossibles les fournitures.

8. PRIX – PAIEMENTS

8.1 Prix et paiements

Les prix sont ceux convenus dans la commande ; les paiements sont ceux convenus et courront à compter de la livraison complète des matériels et des certificats demandés.

Les paiements, ainsi que toute autre somme due à quelque titre que ce soit, seront effectués selon les modalités convenues.

8.2 Retards de paiement

Tout retard ou toute irrégularité de paiement NE donne PAS au fournisseur le droit d'appliquer automatiquement des intérêts ou des pénalités de retard, sauf accord préalable avec Cela srl.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Si le paiement doit être effectué, en tout ou en partie, avant la livraison, les produits deviennent, à concurrence de la part payée, la propriété exclusive de Cela srl.

10. DROIT APPLICABLE – TRIBUNAL COMPÉTENT

Pour tout ce qui n'est pas prévu, les présentes conditions générales sont régies par le droit italien. Pour tout litige relatif aux contrats auxquels s'appliquent les présentes conditions générales, ou lié de quelque manière que ce soit à ceux-ci, le tribunal de Turin est seul compétent.

(date)..... L'acheteur

Conformément aux articles 1341 et suivants du Code civil italien, les clauses suivantes sont spécifiquement approuvées :

4.2 Extension de la garantie ; 4.3 Réclamations ; 4.4 Recours ; 5.1 Effets des essais de réception externes ; 6 Normes techniques et responsabilité civile ; 8.1 Prix et paiements ; 8.2 Retards de paiement ; 10 Tribunal compétent.

POUR ACCEPTATION :

(date)..... Cela srl

LE FOURNISSEUR

....

CELA ALSO MAKES

















CELA s.r.l.
Via Iseo, 5/7/9
25045 Castegnato (BS) - ITALY
Tel. +39 030 9884084
info@cela.it

CELA PLATFORMS NORTH AMERICA, INC.
1351 Gordon Highway, suite B
Augusta, GA 30901
USA
salesusa@celaplatforms.com

QUALITY SYSTEM CERTIFICATION DNV ISO 9001

CE

Normes appliquées

- *ANSI/SAIA A92.20*
- *CSA B354.6*
- *UNI EN 280*

Le dimensioni e le caratteristiche descritte negli schemi tecnici sono indicativi e sono suscettibili di variazioni senza preavviso. Il catalogo potrebbe non essere aggiornato alla data odierna, si invita a consultare il sito internet.

The dimensions and characteristics described in the technical drawings are indicative and are subject to change without notice. The catalog may not be up to date with today's date; please refer to the website.

Las dimensiones y características descritas en los esquemas técnicos son indicativas y están sujetas a cambios sin previo aviso.Es posible que el catálogo no esté actualizado a la fecha de hoy; por favor, consulte el sitio web.

Les dimensions et caractéristiques décrites dans les schémas techniques sont indicatives et susceptibles de modifications sans préavis. Le catalogue peut ne pas être à jour à la date d'aujourd'hui ; veuillez consulter le site web.

Die in den technischen Zeichnungen beschriebenen Abmessungen und Eigenschaften sind indikativ und können sich ohne Ankündigung ändern. Der Katalog ist möglicherweise nicht auf dem neuesten Stand; bitte schauen Sie auf der Website nach.

技术图纸中描述的尺寸和特性仅供参考，如有变更恕不另行通知。目录可能未更新至今日日期，请查阅网站。

www.celaplatforms.com
celasrlplatforms
cela.platforms
Cela Industry

rev 2 · 05/11/2026